



PIERRE HARMEL

Une importante page d'histoire

Photo: François TEFNIN

En 1950, Pierre HARMEL est nommé Ministre de l'instruction publique (le premier social-chrétien depuis 30 ans!) et il le restera jusqu'en 1954. Dans son programme de 1945, le PSC souhaitait déjà parvenir à la paix scolaire, considérant que l'enseignement libre et l'enseignement public devaient certes pouvoir se concurrencer, mais aussi se respecter. S'il gouvernait un jour, annonçait-il, il viserait à établir des commissions mixtes, pour de meilleurs rapports entre enseignement public et catholique. Elles seront créées fin 1952, supprimées par le gouvernement COLLARD, puis pratiquement rétablies après la création du Pacte scolaire avec les commissions tripartites.

DE NOUVEAUX MOYENS

Le PSC détenant la majorité absolue, il décide de faire un premier effort en faveur de l'enseignement secondaire, qui ne bénéficiait alors d'aucun subside. Le Cardinal VAN ROEY n'en avait pas souhaité jusque là, mais la nécessité s'en fait sentir au lendemain de la deuxième

guerre mondiale, face à un afflux de plus en plus important de jeunes désireux de poursuivre des études. Jusque là, seul l'enseignement public offrait une gratuité totale ou partielle. L'enseignement libre, en l'absence de tout subside, était contraint de demander des contributions financières que les parents les plus modestes ne pouvaient pas assumer. Dès 1951, le PSC vote donc une loi accordant un subside à chaque école de l'enseignement moyen libre, essentiellement destiné à la rémunération des enseignants. Cela ne va pas sans contrepartie, et il faudra toute la patience et la persuasion de Pierre HARMEL pour faire admettre au Cardinal VAN ROEY et à l'Évêque de Bruges, au départ farouchement opposés à l'idée, qu'il n'est possible d'accorder des rémunérations identiques aux enseignants du public et du libre qu'en leur imposant les mêmes règles de compétences.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Une difficulté majeure rend, à l'époque, les négociations particulièrement difficiles: la multiplicité des

interlocuteurs dans l'enseignement libre. Il faut discuter tantôt avec les jésuites, tantôt avec de grandes congrégations féminines, tantôt avec les Salésiens de Don Bosco pour les écoles techniques, etc. P. HARMEL se tourne donc vers les évêques pour leur demander de nommer un interlocuteur qui soit le représentant de l'ensemble de l'enseignement libre. Mgr DAEM, qualifié de *"modéré et très attentif à tous les aspects des problèmes"* par le Ministre de l'instruction publique, sera désigné dès 1952 et assurera cette tâche à la rue Guimard pendant 25 ans.

Il y a à ce moment-là, tant chez les catholiques qu'à gauche, des opposants radicaux, estimant que le seul enseignement légitime est l'enseignement libre et non l'enseignement public, ou l'inverse. Le PSC sait que s'il perd la majorité, d'aucuns tenteront de défaire ce qui a été fait. La suite confirme ces appréhensions, puisque l'enseignement libre est largement mis à mal entre 1954 et 1958; tous les mouvements sociaux d'origine chrétienne se réunissent alors pour le défendre. Pour permettre aux écoles secondaires, qui perdent un tiers de

L'anniversaire des 50 ans du SNEC-NSKO, célébré le mois passé¹, est l'occasion d'évoquer le contexte politique et institutionnel de l'époque. Notamment, à travers le rôle exercé par un acteur important: Pierre HARMEL.

Une façon aussi de mieux comprendre aujourd'hui.

DANS LE TEXTE...

"Le PSC entend résoudre la question scolaire et mettre fin aux stériles querelles qu'elle provoque. Il prétend voir dans l'enseignement organisé par les pouvoirs publics et dans l'enseignement créé par l'initiative privée, non des concurrents dont le succès doit se mesurer à l'abaissement de l'autre mais au contraire des émules dont l'ambition doit être de coopérer au maximum, chacun dans sa ligne, à la grandeur de l'enseignement national".

Extrait du Programme de Noël 1945 du PSC

RÉFÉRENCES

■ Georges-Henri DUMONT, "Une décennie d'affrontements assumés et les «Golden sixties» (1950-1968)", in *Un parti dans l'histoire, 1945-1995, 50 ans d'action du Parti Social Chrétien*, Duculot, 1996.

■ Vincent DUJARDIN, *Pierre HARMEL*, Le Cri, 2004.

leurs subsides, de continuer à fonctionner, il faut rassembler des sommes considérables. Mais cela a pour avantage de créer un sentiment de cohésion et d'union entre les chrétiens. Le PSC ne tarde pas à reconquérir sa majorité lors des élections de 1958. Au moment de la négociation du Pacte scolaire, P. HARMEL, alors Ministre de la justice, n'intervient pas directement dans les pourparlers. Mais, face aux difficultés entre Gaston EYSKENS "légitimement modéré et voulant la paix scolaire", le Cardinal VAN ROEY "qui aurait souhaité revenir à la législation établie par le PSC" et le Chanoine DAEM "pris entre les deux", Léo COLLARD et lui sont appelés à la rescousse et s'efforcent de convaincre les uns et les autres qu'un accord est la meilleure solution. C'est ainsi que le Pacte scolaire voit le jour, et son importance n'a pas été démentie jusqu'ici même si, depuis lors, les circonstances sociales et religieuses ont beaucoup changé. ■

FRANÇOIS TEFNIN ET
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Voir entrées livres n°19, pp. 3 et 4.

Un témoin d'un autre siècle

Quand on interroge Pierre HARMEL sur ses souvenirs scolaires, il évoque notamment ses études secondaires au Collège Saint-Servais à Liège. *"Nous avons eu des maîtres qui nous ont profondément formés et impressionnés. C'étaient des jésuites «classiques», parfois un peu trop classiques. Nous avons eu l'avantage, à la même époque, de participer aux organisations de l'Action catholique de la jeunesse. En 1936, je suis devenu Président général de l'ACJB (Association Catholique des Jeunesses de Belgique), qui les regroupait, et nous avons organisé un important congrès sur l'avenir de l'action catholique et de la nation. Nous voyions la guerre arriver et nous pensions qu'après, il nous faudrait participer à la réorganisation de la vie publique".*

Invité à évoquer une anecdote qui paraîtrait incongrue à un jeune d'aujourd'hui, Pierre HARMEL se rappelle: *"À Saint-Jean Berchmans, à Bruxelles, où je suis allé avant Saint-Servais, la messe était obligatoire tous les matins, soit au collège même, soit dans la paroisse de chacun. Eh bien, tous les matins, un père jésuite venait à pied - 35 minutes! - dans ma paroisse pour vérifier si les élèves de l'école étaient présents à la messe de 7h! Nos professeurs étaient à la fois directeurs de conscience et enseignants. Cela n'est, bien entendu, plus le cas aujourd'hui".*

Les temps ont effectivement changé. Comment considérer dès lors cette évolution? À 96 ans, Pierre HARMEL regarde-t-il l'époque qu'il a connue avec regret ou nostalgie? Sa réponse est tout empreinte de sagesse: *"Non, pas avec regret, plutôt avec reconnaissance. La société a changé. Les circonstances font qu'elle est moins stable, probablement un peu moins heureuse que nous ne l'aurons été. Je crois que la génération à laquelle nous avons appartenu reste une génération privilégiée par la vie familiale, scolaire et les mouvements de jeunesse qui nous inspiraient, nous entraînaient à agir et à inventer nous-mêmes ce que nous allions devenir".*